



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :  
Présents : 14  
En exercice : 17  
Votants : 15

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**, le **JEUDI 07 DECEMBRE**  
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,  
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **01 décembre 2023**

Présents : 14

Votants : 15

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, ~~BUREAU Nadia~~, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues.~~

Absents : AUDEBERT Délizia, de LACOUR SUSSAC Hugues

Absents ayant donné pouvoir : BUREAU Nadia à JEUNESSE André

Secrétaire de séance :  
MOTARD Daniel

**DE 088-2023-12-004 DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES N°5 - COMMUNE**

Le maire propose au conseil municipal des décisions modificatives budgétaires suivantes :  
**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
739211 (014) : Attributions de compensatio	29 100,00	70876 (70) : par le GFP de rattachement	29 100,00
	<b>29 100,00</b>		<b>29 100,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>29 100,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>29 100,00</b>

\*Suite à la délibération actant la séparation fonctionnement/investissement transfert de charge GEPU  
*Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION*



➤ **DECIDE de procéder aux modifications budgétaires tel que proposées par le maire**

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	jeudi 14 décembre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

**Hôtel de Ville**